

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la séance du Conseil Communal qui se tiendra à la Maison Communale, le lundi 30 décembre 2019 à 18 heures.

**Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation**

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quelque soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance précédente ;
2. Budget communal 2020 et Rapport (article L1123-23) ;
3. Zone de police de Hesbaye – Dotation communale 2020 ;
4. Octroi d'un subside au Centre Culturel de Remicourt ;
5. Construction d'un préau à l'école de Momalle – Approbation des conditions ;
6. Délibération générale pour l'application du Code de recouvrement des créances fiscales et non fiscales ;
7. Communications.

HUIS CLOS :

1. Acquisition d'emprises au lieu-dit "Derrière l'enclos" dans le cadre de l'amélioration de l'égouttage pluvial de la rue de la résistance (carrefour Al Baye) ;
2. Enseignement maternel et primaire communal – Ratifications de désignations ;
3. Enseignement maternel et primaire communal – Ratifications de demandes de congés exceptionnels.

Le 16 décembre 2019.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Christian VANDERBEMDEN.



Le Bourgmestre,

Thierry MISSAIRE.